

PREFECTURE DE L'EURE

ARRETE n° CAB/RE/2015/089 relatif à la désignation de délégués de l'administration

LE PREFET DE L'EURE

**Chevalier de la légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du mérite**

Vu le code électoral et notamment son article L. 17,

Vu la circulaire ministérielle du 25 juillet 2013 relative à la révision et à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires,

Vu les propositions permettant de désigner les représentants de l'administration pour siéger au sein de la commission de révision des listes électorales de la commune de Damville,

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture,

- A R R E T E -

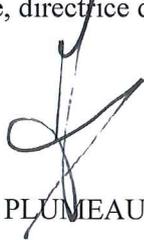
ARTICLE 1ER : Sont désignées ci-après en qualité de déléguées de l'administration :

- **Madame Françoise PICQ**, demeurant 140, rue des Colverts à Damville, en qualité de **déléguée titulaire**,
- **Madame Antoinette TAILLEPIED**, demeurant 22, rue de la Gare à Damville, en qualité de **déléguée suppléante**,

ARTICLE 2 : La secrétaire générale de la préfecture et le maire de Damville sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont une copie sera adressée à Madame Françoise PICQ et à Madame Antoinette TAILLEPIED et qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Eure.

Evreux, le 22 septembre 2015

Le Préfet
Pour le Préfet et par délégation,
La Sous-Préfète, directrice de cabinet,



Aude PLUMEAU